



Fiche de poste

Contrat professionnel d'éducateur(trice) sportif(ve) à l'ACBB canoë-kayak

Sous l'autorité du Président de la section ACBB-CK, l'éducateur(trice) sportif(ve) est chargé(e) d'enseigner et d'encadrer la pratique du kayak sur la base Nautique de l'Île de Monsieur à Sèvres.

<https://ile-de-monsieur.hauts-de-seine.fr/>

<https://www.acbb-canoë-kayak.fr/>

Il / elle interviendra en qualité d'éducateur sportif avec la qualification de technicien correspondant au groupe 3 de la convention collective nationale du sport (CCNS)

En tant que salarié de l'ACBB, vous appartenez à un club omnisport de plus de 10 000 licenciés et plus de 50 salariés. L'ACBB est un club qui a fêté ses 80 ans en 2023 alors que la section CK va fêter ses 70 ans en 2024.

Postulat

Il / elle est garant(e) de la dynamique sur ces secteurs et dans la vie du club et du respect de la politique sportive. Il/Elle développe, entretient, maintient un esprit d'équipe. Il/Elle promeut un langage unique dans l'apprentissage du geste.

Il / elle anime des interventions et prépare les séances pédagogiques en les adaptant aux différents publics.

Il / elle assure le relationnel avec les divers interlocuteurs (membres, parents, élus, représentants...).

Il / elle assure et maintient la qualité du matériel de la structure.

Il / elle sera force de proposition dans la mise en place d'activités sportives et la participation à ces activités (compétitions, stages, déplacements...).

Il / elle sélectionne les sportifs en vue des compétitions, et les propose au bureau directeur de la section.

Responsabilités et missions associées.

1. Éducateur du secteur jeune (J08 à J18)

- Coordonne le fonctionnement avec l'équipe d'encadrement. Cette coordination se

fera avec XXX qui participe également à certaines séances d'entraînement ainsi que certains stages.

- Gère le fonctionnement avant, pendant et après la compétition (plan remorque, répartition dans les transports, fixer les horaires, validation des équipages, des attributions matériels ...).
- Assure un suivi des compétitions (financiers, humains et matériels). Il tiendra à jour le budget déplacement.
- Construit les programmes d'entraînement avec son équipe et les soumet pour validation à XXX.

2. Animateur sur la section **scolaire** et handi

- Est force de proposition dans le contenu des séances, sur les évolutions à entreprendre.
- Organise et suit le planning de l'année.
- Édite et rédige les contrats avec les établissements scolaires.
- Assure les bonnes relations avec les équipes pédagogiques des établissements et les instances de l'éducation nationale.
- Respecte scrupuleusement les recommandations, consignes et règles de sécurité incombant à ce public.

3. Animateur sur la section

- **Organiser les séances :**

- Planifier l'encadrement des séances.
- Organiser le contenu pédagogique des séances au fur et à mesure de la saison.

- **Planifier pour la saison les différents événements :**

- Événements ludiques et fédérateurs
- Journées portes ouvertes
- Soirées à thèmes
- Actions promotionnelles

- **Utiliser les outils en ligne existant :**

- Créer de l'intérêt pour l'activité et la structure
- Utilisation des outils : AssoConnect, site internet, réseaux sociaux

- **Maintenir le bon fonctionnement pour la saison**

- Organiser des réunions de travail sur le sujet.
- Fédérer une équipe.

4. Responsable de la préparation physique

- Organiser une séance de préparation physique généralisée
- Fédérer et fidéliser un public large
- Apporter de la créativité, de l'intérêt pour cette séance

Mission de développement :

- Mène des actions de développement de l'activité (prospection, organisation de manifestations en vue de promouvoir l'activité...), en collaboration avec l'équipe d'encadrement.

Participation à la vie du club :

- Peut être amenée à assurer l'accueil des autres adhérents (compétiteurs, sections sportives) et du public (loisirs adultes, scolaire, comité d'entreprise).
- Participe aux réunions de bilan et assure le compte rendu de son activité aux commissions et comité directeur.

Autonomie, responsabilité, technicité (en corrélation avec le groupe de la CCNS)

Responsabilité : Responsable de la qualité d'exécution des missions qui lui sont confiées

- Garantir la bonne utilisation des installations et du matériel mis à sa disposition.
- Garantir la sécurité du public pendant la durée de la séance (initiation, entraînements, stages...).
- Répondre aux attentes des adhérents.
- Garantir le respect du règlement de la FFS/FFCK, du règlement intérieur de la structure, et de la politique sportive.

Autonomie, initiative : Capable d'exécuter des tâches comportant un savoir-faire technique spécialisé :

- Force de proposition dans le cadre des missions qui lui sont données.
- Organise son activité en fonction des directives du bureau directeur de la section et de la politique sportive. Il est placé sous l'autorité de « à confirmer » dont il dépend, qui exerce un contrôle périodique des missions confiées.

Technicité : Possède et améliore une bonne connaissance des techniques liées à sa fonction d'éducatrice sportive :

- Les connaissances sportives de sa discipline.
- Les règles encadrant sa discipline (législation, réglementation, sécurité...).
- Les connaissances relatives aux techniques d'enseignement et d'encadrement de groupes. Des capacités en termes d'organisation et de communication.

Objectifs généraux :

Assurer le bon fonctionnement de la section dans ses relations avec les adhérents, avec les parents et avec la base nautique.

Planifier et encadrer les séances jeunes & loisirs.

Planifier et encadrer les déplacements en stages comme en sorties we.

Objectifs détaillés :

Jeunes

Motiver et encadrer l'équipe des jeunes compétiteurs. Augmenter l'effectifs des jeunes ainsi que leur niveau de performances aux compétitions régionales et nationales.

Scolaire – Périscolaire - Handi

Entretien les contacts avec la Mairie ainsi que les différentes associations d'handicapés pour pérenniser les actions existantes et en développer de nouvelles.

Réparation

- Intervenir sur des réparations et sur l'entretien ordinaire du matériel sous l'autorité de Mr xxx. L'action doit être en priorité portée sur le tableau de réparation rempli par les licenciés. Le matériel doit être en état avant les séances, optimisé pour une meilleure utilisation.

Merci d'adresser votre candidature à l'adresse suivante :

yann.robert92@orange.fr